

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 06 février 2026 Le 16 février à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :
Le 20 février 2026

En exercice : 27

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
 FERY, HOCHET, LEFEVRE, RAINE, SANNIER,
Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,
 RICHEL, SAINT-MARTIN.

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame LOUBET (excusée pouvoir à S. BOUFFARD)
Madame MAJDOUBI
Madame VIDEAU (excusée pouvoir à M. ASSELINE)
Monsieur BRUNEAU (excusé pouvoir à P. MORTREUX)
Monsieur DEGUSSEAU (excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)
Monsieur DUTHILLEUL
Monsieur SIMON (excusé pouvoir à X. RICHEL)

Xavier RICHEL est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2312-1 et 2,

VU sa délibération en date du **15/12/2025** par laquelle il prend acte des orientations budgétaires pour **2026**.

Le Conseil Municipal **ADOpte**, chapitre par chapitre, **le budget primitif 2026** équilibré à :

- Section fonctionnement.....4 885 340, 00 €
- Section investissement 2 876 488, 29 €

Adopté par 20 voix pour et 5 abstentions (Mesdames COLLET et LOUBET, Messieurs BOUFFARD, LEBOURGEOIS et MORAND).

Date de publication : le **20 février 2026**
 Certifié exact,

Pour extrait conforme,
 En Mairie, **20 février 2026**

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260216-20260105-DE
 Date de télétransmission : 20/02/2026
 Date de réception préfecture : 20/02/2026



Maire :

Patrick LECAPLAIN